
Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Mardi 20 février 2024 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2024-001

Présents :

Alain BERNARD, Bruno CONFAIS, Joël DIVIER, André DUHAUT, François LALANDE, Marie-Paule PASQUAL, Jean-Paul JOLY, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN, Thibault VIDIL

Excusé(e)s :

Anne-Flore GRECH

Objet de la Réunion :

- Informations Générales : Points généraux sur l'AG 2023
- Approbation du PV n° 008-2023 du Mardi 21 novembre 2023.
- Présentation des deux nouveaux élus : Joël et Thibault
- Commission Finances : Situation financière
- Commission Jeunesse : Point des Manifestations
- Commission Féminines : « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 »
- Commission Sécurité
- Commission Environnement Séjours
- Commission Communication
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion
- Les Formations Payantes (Michel NICOLAS)
- Concentration Codep13 (Jean-Claude SURIAN)

Début de la séance à 18H05.

1) Informations générales :

Bruno ouvre la séance en excusant l'absence d'Anne-Flore GRECH, retenu par un conseil municipal à Lamanon, et en remerciant la présence de la majorité des membres du Comité Directeur.

Marie-Paule excuse le retard d'André DUHAUT, retenu pour problème familial.

Bruno présente rapidement les membres du Comité Direction et leur fonction au sein du Codep13, à nos deux nouveaux membres, Joël DIVIER et Thibault VIDIL.

Thibault VIDIL nous informe qu'il fait parti du club MJC Plan de Cuques Cyclotourisme depuis septembre 2023 et encadre l'école française de vélo du club. Il a fait sa formation Animateur club et celle d'initiateur est en cours. Il souhaite intégrer la commission jeune au sein du Comité en soutien à Jean-Pierre avec l'objectif de le remplacer à terme.

Joël DIVIER est secrétaire du club Excelsior de Marseille depuis deux ans et a pour objectif de redynamiser l'un des plus anciens clubs de la fédération. Il est grand amateur de voyages et de longues distances et a participé en 2019 à Paris Brest Paris sans pouvoir le terminer par manque d'expérience. Il a bon espoir de le réussir en 2027. Il souhaite intégrer la commission Tourisme du Comité.

L'assemblée générale du Codep13 qui s'est tenue le samedi 27 janvier 2024, à la Maison de la Mer à Fos-sur-Mer, au dire des retours s'est très bien passée et a été appréciée par la majorité des présents.

2) Approbation du Compte-rendu du PV N° 008-2023 du mardi 21 novembre 2023:

Le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur n'ayant fait l'objet d'aucunes remarques particulières, il est approuvé à l'unanimité des présents.

Il est disponible en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/> Menu : Le Comité / CR Comité Directeur

3) Commission finances :

- **Situation bancaire au 19 février 2024 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à 36 986,41 € en diminution par rapport à la dernière présentation en Comité directeur le 21 novembre 2023 (41 838,99 €).

Cette diminution s'explique par les dépenses de fin d'année et des deux premiers mois de 2024 pour un total de **13 344,82 €** (Acomptes Séjour Gréoux, Acomptes Maillots Poli, Frais de collations Réunions CD, EAV et concentration Codep13 du 1^{er} janvier, frais de déplacement, achat matériel pour critérium, frais repas et collation du critérium, remboursement de 2 désistements EAV, Formation PSC1...) alors que les recettes rapprochées s'élève à **10 050,33 €** (1^{er} acompte participants au séjour Gréoux, Mécénat BCPE Financement, Intérêts livret association, Acomptes EAV de deux nouveaux inscrits, Aide FFCT sur Actions, solde ristournes sur licences 2023, vente 2 maillots EAV et avoirs soutien associatif du crédit mutuel).

- **Tableau de la situation bancaire au 19/02/2024 :**

Situation Bancaire	<i>19-févr-24</i>	<i>01-janv-24</i>	<i>21-nov-23</i>
Crédit Mutuel Cpt Courant	6 986,41 €	1 620,83 €	6 246,03 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	30 000,00 €	35 592,96 €	35 592,96 €
Total Banque	36 986,41 €	37 213,79 €	41 838,99 €

- **Ecritures non rapprochées au 21/11/2023:**

Libellé écritures non rapprochées	Date	N° Pièce	Charges
<i>G Andraud Achat Pack 16 Rubalises Weldom CDVTT</i>	16/01/2024	D16-2024	101,60 €
<i>Réserve EAV 2024 de 2022</i>	31/12/2022	D77-2022	1 500,00 €
<i>Réserve EAV 2024 de 2022</i>	31/12/2023	D55-2023	1 500,00 €

• **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

Ecritures depuis dernier CA Nov 2023	Produits	Charges	Nature
Mécénat BCPE Financement (EAV 2024)	1 800,00 €		Mécénat BCPE
Soutien Associatif Crédit mutuel	24,84 €		Mécénat CM
CM Intérêts Livret Association 2023	1 102,79 €		Intérêts Livret Asso
FFCT Aide sur Actions 2023	420,00 €		Subvention FFCT
FFCT Solde Ristourne Licences 2023	442,70 €		Ristourne Licences
Vente Maillot FFCT S Thénot & D Chiaberto	70,00 €		Vente
Acomptes 1 & 2 EAV: A Broglia & T Coulange	750,00 €		Activités Facturées
Codep13 1er Acomptes participants Séjour Gréoux	5 440,00 €		Activités Facturées
Acomptes achat Maillots & Cuissards Poli		-1 035,52 €	Frais Bancaires
CM Frais Tenues Comptes Dec Janv & Févr 2024		-24,84 €	Frais Bancaires
Frais de courriers Ag		-13,92 €	Frais Bancaires
Collation Concentration Codep13 du 1er Janvier		-360,24 €	Collation Club
Collations Réunions CD & EAV & Repas AG FFCT		-458,43 €	Collation Club
Remb. Acompte EAV2 S Thénot & D Chiaberto		-500,00 €	Frais Gestion courante
Amplitude Assurance Cotisation Bureau CEC 2024		-104,00 €	Assurance Bureau CEC
VB Gréoux 3 Acomptes Séjour Mai 2024		-6 370,00 €	Prestations Séjour
Collation AG Codep13 Fos sur Mer		-353,68 €	Collation
La Régalade 90 Repas CDVTT Jeunes 17 02 2024		-1 699,82 €	Prestations CDVTT
Achat Collation Accueil & Gouters CDVTT Jeunes		-187,57 €	Collation CDVTT
Achat Pack 16 Rubalises Weldom pour CDVTT		-101,60 €	Achat Matériel CDVTT
Achat matériels pour CDVTT chez Casal		-398,20 €	Achat Matériel CDVTT
Frais de déplacement Réunion AG...		-237,00 €	Depl, Missions
2eme Réserve Voyage EAV 2024		-1 500,00 €	Réserves EAV
Total Produits / Charges	10 050,33	-13 344,82 €	-3 294,49 €

• **Tableau des résultats par actions au 19/02/2024 :**

A ce jour, **17%** des dépenses budgétées (**47 150,00 €**) ont été réalisées pour un montant global de **8 787,47 €** et pour un total de produits de **8 242,05 €**.

Le résultat déficitaire et provisoire non significatif au 19/02/2024 s'établit à **- 545,42 €**.

Action / Libellé	Produits	Charges	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget / Dépenses
Fonctionnement	1 119,35 €	933,48 €	185,87 €	5 323,00 €	18%	4 389,52 €
Critérium	562,70 €	1 988,99 €	-1 426,29 €	1 100,00 €	181%	-888,99 €
SNEJ	300,00 €		300,00 €	1 000,00 €	0%	1 000,00 €
Prep. EAV				415,00 €		
EAV 2024	820,00 €	500,00 €	320,00 €	26 000,00 €	2%	25 500,00 €
Séjour Gréoux	5 440,00 €	4 870,00 €	570,00 €	8 497,00 €	57%	3 627,00 €
P.S.C.1		495,00 €	-495,00 €	1 100,00 €	45%	605,00 €
Maillots & Cuissards				3 715,00 €	0%	3 715,00 €
Total :	8 242,05 €	8 787,47 €	-545,42 €	47 150,00 €	17%	38 907,95 €


• Ecritures à venir sur le 1er semestre 2024 :

Ecritures à Venir	Produits	Charges	Nature
2eme acompte EAV de 250€ *42 + 100€	10 600,00 €		Activités Facturées
Ristournes sur licences 1er Versement 2024	3 600,00 €		Ristournes FFCT
Participation Codep84 au CDVTT	580,00 €		CODEP84
Subvention CG13 Fonctionnement 2024	3 000,00 €		CG13
Subvention sur Action EAV 2024	1 000,00 €		CG13
Subvention sur Action Région 2024	1 500,00 €		Région SUD
Subvention Fonctionnement FDVA	1 500,00 €		Etat : FDVA
Subvention Fonctionnement ANS	2 500,00 €		Etat : FDVA
Solde Séjour Gréoux des participants	6 000,00 €		Activités Facturées
Vente Maillots & Cuissards EAV & Codep13	3 415,00 €		Vente Marchandises
Achat Maillots & Cuissards EAV & Codep13		3 973,69 €	Achat Marchandises
Le geste qui Sauve Session PSC1 du 10 fevrier 2024		495,00 €	Formation PSC1
Collation Réunions CD & EAV Frais Deplacements		650,00 €	Collation , Mission
Séjour Gréoux 30 personnes		5 000,00 €	Prestations Séjour
Reste à payer Voyage EAV 2024 (-réserves)		26 275,00 €	Prestations EAV
Renouvellement OpenRunner & BasiCompta		149,00 €	Location
Renouvellement Site Codep13 avec certif SSL		140,00 €	Location
Total Produits Charges	33 695,00 €	36 682,69 €	-2 987,69 €

Au vue des écritures à venir sur la fin du premier semestre, nous dirigeons probablement vers un résultat déficitaire en 2024. Pour le rendre le plus faible possible, il va nous falloir modérer nos futures dépenses pour essayer de corriger cette dérive.

• **Bilan de l'association au 19/02/2024 :**

Notre Actif essentiellement constitué de Disponibilité/Trésorerie s'élève à **37 056.41€**, représentant une réserve suffisante pour assurer le paiement des acomptes auprès des hébergeurs du projet « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 », sans difficultés financières en attendant le versement des différentes subventions faites auprès de nos partenaires publics et de la fédération.

 Bilan Exercice Au 19/02/2024					
Actif	Montant		Passif	Montant	
	2024	2023		2024	2023
Actif Immobilisé			Fonds Propres		
- Construction			Report à nouveau	34 442,93 €	32 940,38 €
- Matériel			Excédent ou Déficit	-988,12 €	1 502,55 €
Autres Immobilisations Financières			<i>Situation Nette</i>	<i>33 454,81 €</i>	<i>34 442,93 €</i>
- Titres			Total 1	33 454,81 €	34 442,93 €
Créances	70,00 €	1 800,00 €	Dettes		
Disponibilité Trésorerie	36 986,41 €	36 109,00 €	Emprunts auprès d'établissements		
- CM Cpt Courant	6 986,41 €	1 620,83 €	Emprunts et Dettes Financières		
- CM Livret A	30 000,00 €	34 488,17 €	Dettes Fournisseurs	3 601,60 €	3 466,07 €
Charges Constatées d'Avance			Produit Constatés d'Avance		
Total 2	37 056,41 €	37 909,00 €	Total 4	3 601,60 €	3 466,07 €
Total général	37 056,41 €	37 909,00 €	Total général	37 056,41 €	37 909,00 €

• **Budget prévisionnel 2024 :**

Pour rappel, un premier budget prévisionnel avait été établi pour un montant de **45 320,00 €** en octobre 2023 pour faire notre demande de subvention auprès du Conseil général des BdR. Début janvier 2024, il a été revu légèrement à la hausse pour un nouveau montant prévisionnel de **47 150 €** en tenant compte des divers versements d'acomptes pour le voyage EAV, le séjour de Gréoux et l'achat des maillots et cuissards du Codep13.

4) Commission Jeunesse :

Le Critérium départemental VTT jeunes du codep13 et du codep84 s'est déroulé dans d'excellentes conditions à Istres, le samedi 17 février 2024 sur le stade des Maurettes.

Une participation record a été enregistrée avec 5 clubs du Codep13 et 2 clubs du Codep84 représentés par 62 jeunes dont 45 minimes, cadets et juniors.

Le classement des clubs du codep13 s'établit comme suit :

- 1^{er} Amical Cyclo Velauxien
- 2^{eme} Bike Bel Air Club
- 3^{eme} Rayon d'or de la Crau
- 4^{eme} Vélo Club Fosséen
- 5^{eme} Istres Sports Cyclotourisme

Les différents retours à travers les réseaux sociaux montrent que ce fût une belle réussite et les jeunes ont passé une excellente journée sur les terres istréennes.

Le Concours départemental d'éducation routière se tiendra également à Istres, le samedi 16 mars 2024, à partir de 13h00, sur les plateaux sportifs du CEC aux les Heures Claires.

Le Critérium Régional VTT a été pris en charge par l'Amical Cyclo Velauxien à Velaux et se déroulera le samedi 6 avril 2024.

Le Critérium Régional Route se déroulera le dimanche 7 avril 2024, à la Verdière.

Le Critérium National VTT se déroulera du 8 au 11 mai 2024 à Puy l'Evêque, commune du département du Calvados et de la région de Normandie.

La semaine nationale et européenne jeune se déroulera à Roanne dans le département de la Loire avec la semaine fédéral du 20 au 28 juillet 2024.

Un sondage va être fait auprès des écoles du Coreg Sud pour savoir qui souhaite participer au voyage itinérant pour les routiers et aux randonnées VTT sur place.

Une participation financière de 25€/jour et par jeune est prévue par la fédération

Un séjour VTT jeunes, organisé par le Coreg Sud est planifié en août à Montgenèvre

5) **Commission Féminines :**

Le samedi 17 février 2024 s'est déroulée la deuxième sortie regroupement, organisée par le cyclo club de Pélissanne. 26 pédalants et un accompagnateur (Charly) étaient présents pour y participer dans une très bonne ambiance. Le but recherché étant d'apprendre à se connaître et de pédaler ensemble en toute sécurité.

Les deux groupes formés au départ de la randonnée, se sont vite regroupés au fil des kilomètres, créant des problèmes de sécurité via à vis des automobilistes qui avaient de la difficulté à doubler le groupe.

Pour les futures sorties de préparation, il faudra insister sur la sécurité du déplacement en groupe et demander que chacun respecte les consignes des responsables de groupe.

Les prochaines sorties de regroupement planifiées sont :

- Dimanche 3 mars 2024 : Circuit organisé par CC Pélissanne
- Samedi 16 mars 2024 : Circuit sur la Sainte-Victoire organisé par CC Pélissanne
- Samedi 23 mars 2024 : Brevet randonneur 100/150km organisé par Istres Sports Cyclo
- Samedi 06 avril 2024 : Circuit dans les Alpilles organisé par le ROC
- Samedi 20 avril 2024 : Brevet randonneur 150km organisé par CC Pélissanne
- Mercredi 08 mai 2024 : Circuit organisé par CC la Moulinette de Lamanon

Une convention a été signée entre le Codep13, représenté par Marie-Paule avec Anne-Sophie GIRAUD de « *Community Management* » ayant pour objectif de nous accompagner dans la communication du projet « Ensemble à Vélo, à Paris en 2024 » sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook). Le montant du contrat a été fixé à 500 € pour la durée du projet.

Une dernière réunion des participants et participantes au projet pour la préparation finale a été planifiée le jeudi 11 avril 18h00 à Pélissanne.

Marie-Paule nous informe également qu'elle a écrit et envoyé une lettre à M. Jean-Marie VILAIN, Maire de Viry-Châtillon dans l'Essonne et Vice-Président délégué au patrimoine sportif au sein du Conseil territorial de l'EPT12 Grand-Orly Seine Bièvre et Conseiller régional d'Île-de-France, la commune de notre arrivée, pour lui demander l'autorisation de finir notre périple sur le parvis de la Mairie. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu de réponse de sa part.

6) Commission Sécurité :

Jean-Paul nous informe qu'une session de formation PSC1 a été réalisée, le samedi 20 janvier 2024 à Aix en Provence avec une participation de 9 stagiaires.

Une deuxième session s'est déroulée le samedi 10 février 2024, toujours sur Aix en Provence avec également 9 participants.

La session prévue sur Martigues, le samedi 16 février a dû être annulée faute de participants.

Joël nous demande s'il est possible d'organiser une session sur Marseille au sein du club. Cela ne pose pas de problème, il faudra informer Jean-Paul JOLY de la date et du lieu pour prévenir le prestataire « *Le geste qui Sauve* ». Le coût sera pris en charge par le Codep13, la session doit comporter une dizaine de personnes maximum pour une formation efficace.

Jean-Paul nous informe que le bilan de la sécurité routière pour l'année 2022 est décevant avec +30% d'accidents, pour tout type de pratique. Dès que les résultats 2023 seront connus, il nous les communiquera.

Les courriers de Michel auprès des mairies de Plan-de-Cuques et Allauch pour avoir des informations sur la plainte déposée par un cyclo pris à parti sur la route des Termes, n'ont pas eu de réponse. Bruno nous informe qu'il a bien reçu un retour de la part de la Mairie d'Allauch lui précisant qu'il fallait se rapprocher de la police nationale.

Bruno en profite pour nous rappeler que si l'on souhaite être indemnisé rapidement suite à un accident plus ou moins grave, il vaut mieux avoir l'assurance « Grand Braquet » plutôt que celle « Petit Braquet ».

7) Commission Environnement et Séjours :

Bruno nous informe que le séjour Codep13 de Gréoux-les-Bains est complet avec 30 personnes inscrites.

Les reconnaissances de 4 circuits sur les 5 prévus ont été réalisées par Anne-Flore et Bruno. Des modifications ont dû être apportées suite à ces reconnaissances.

Le dernier circuit sera reconnu d'ici la mi-mars.

8) Commission Communication :

La lettre informatique du mois de février n'a pas pu être diffusée à cause de problèmes de sécurité liés aux adresses internet. Mario travaille sur le problème et a mis en place une solution de dépannage pour le Coreg.

Jean-Claude recherche une solution en passant par le site du Codep13, Un essai concluant a déjà été fait. Reste à le généraliser pour l'ensemble des présidents des clubs du 13.

Le site Internet du Codep13 continue à être mis à jour régulièrement. La liste des manifestations du Codep13 pour l'année 2024 n'a pas été remise sur le site mais à sa place un tuto est accessible pour expliquer comment utiliser le site fédéral : <https://veloenfrance.fr/>.

9) Formation dirigeant payante :

Lors d'une formation de dirigeant, Michel a été surpris en devant payer la somme de 50 €, alors que pour lui ce type de formation semblait être gratuit.

Mario nous précise que si l'action a été subventionnée par une aide ANS, la formation aura été gratuite. Il nous précise ensuite les raisons de ce changement par le fait que l'organisation d'une formation au Creps d'Aix coûte par la location de la salle, les repas pris sur place et les frais de déplacement des animateurs. D'autre part si on ne sensibilise pas les stagiaires par le paiement de sa formation, il a tout loisir de s'inscrire de ne pas y participer.

Depuis cette année, l'inscription à une formation du Coreg ne sera définitive qu'après le règlement de celle-ci.

Concernant les demandes de subventions ANS, Mario nous invite à lire la lettre de cadrage avant de commencer la demande de subvention.

Voici les différents liens à lire :

- Lettre ouverte de la campagne :
<https://link.newsletters.ffvelo.fr/T/OFSYS/SM3/1469/2/S/F/17265525/133433/NrHgtWuj.html>
- [Note de cadrage 2024](#)
- [Guide LCA – Faire une demande de subvention](#)
- [Guide LCA – Déposer un compte rendu/bilan](#)

10) Concentration Codep13 :

Jean-Claude propose que l'expérience faite le 1^{er} janvier dernier soit reconduite l'année prochaine comme Concentration du Nouvel An du Codep13.

L'ensemble des membres présents sont d'accord avec la proposition.

Bruno souhaiterait que cette manifestation change de lieu chaque année.

Le Cyclo club de Pélissanne se propose d'organiser cette concentration au Moulin des Coste, le 1^{er} janvier 2025. Une réunion préparatoire début novembre 2024 sera programmée pour finaliser l'organisation.

Jean-Claude se charge de déclarer la manifestation dans le calendrier fédéral.

11) Tour de table :

Thibault demande lors des regroupements du groupe « Ensemble à Vélo », s'il est possible de faire venir des personnes non inscrites au voyage. Cela ne pose pas de problème particulier dans la mesure où ces cyclos sont licenciés FFCT.

Il nous informe qu'il s'est inscrit pour une étape de Paris-Nice et une sur le Tour de France.

Alain nous donne des précisions sur les nouveaux éclairages arrière Garmin, il s'agit d'un véritable radar arrière qui fournit des alertes visuelles et sonores lorsqu'un véhicule s'approche de vous par-derrière, à partir de 140 mètres. Le prix variant de 160 à 350 € suivant ses fonctionnalités.

François nous rappelle qu'il a été avec IS Cyclo, le coorganisateur du CDVTT Jeunes et tous ses jeunes ont été contents de participer à cette belle journée.

Le Conseil général des BdR a invité le Vélo Club Fosséen pour recevoir le label « Sports & Handicap » le 27 mars prochain.

Il a également fait la demande de label « Handisports » avec deux adhérents diminués par un handicap. Cela permettra de faciliter l'obtention de subvention de l'ANS.



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



André nous rappelle que sa randonnée du Platane annuelle a été inscrite au calendrier pour le 7 juillet 2024.

Jean-Claude nous informe enfin qu'après plus d'une année, la randonnée permanente « Découverte des Bouches-du-Rhône », gérée par la Codep13 a reçu le label national N° 366/23. Elle est inscrite au calendrier fédéral depuis le 19 février 2024.

Etant ouverte aux non licenciés pour la somme de 10 €, gratuite pour les licenciés FFCT, une prise d'assurance option B est nécessaire.

Trois personnes se sont manifestées pour y participer. C'est déjà un bon début.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 19 mars 2024,

à partir de **18H00**

Au siège du **CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h15.

Le Président
Bruno CONFAIS

Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN

Fait le samedi 24 février 2024

Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa parution.

Diffusion après validation du Comité Directeur :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.